

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 24 (1936)  |
| <b>Heft:</b>        | 490  |
| <br><b>Artikel:</b> | Pour la dignité morale de la femme : les métiers dangereux : mannequin   |
| <b>Autor:</b>       | E.Gd.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-262498">https://doi.org/10.5169/seals-262498</a>                          |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, 1<sup>er</sup>, rue Töpffer  
**ADMINISTRATION**  
 Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-du-Crest  
 Compte de Chèques postaux I. 943  
 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel  
 des publications de l'Alliance nationale  
 de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

|                 |         |                                 |
|-----------------|---------|---------------------------------|
| SUISSE.....     | Fr. 5.— | La ligne ou son espace :        |
| ÉTRANGER .....  | 8.—     | 40 centimes                     |
| Le numéro ..... | 0.25    | Réductions p. annonces répétées |

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

## ANNONCES

Croire à sa propre dignité, croire à sa noblesse, croire au but que poursuit la tremblante humanité à travers les fonctions, voilà qui est difficile, et c'est peut-être cette absence de foi en soi-même qui est à l'origine de ces étonnantes méprises dans lesquelles on voit s'engager les hommes les mieux doués.

WAUTIER d'AYGALLIERS

## AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent s'acquitter du montant de leur abonnement pour 1937 (prix : 5 frs ; prix réel du revient : 6 frs) par un versement dans tous les bureaux de poste à notre compte de chèques postaux No. 1.943.

L'Administration du  
**MOUVEMENT FÉMINISTE**.

## Budget fédéral et budget de ménage

Le budget fédéral pour 1937 annonce un excédent de dépenses de 42,5 millions, sans compter certaines dépenses supplémentaires, dont le montant exact est impossible à déterminer aujourd'hui. Les récentes attaques du Conseil National contre ce budget paraissent injustifiées, puisque c'est lui-même qui a dicté ces dépenses en ce qui concerne les subventions et les traitements des fonctionnaires, et que le Conseil Fédéral semble impuissant à créer des revenus nouveaux — même l'impôt sur la bière — en face de la résistance de la production organisée. La situation financière mondiale n'étant pas encore stabilisée depuis la dévaluation, les Chambres feront bien d'accepter ce budget, tout en déclarant seulement transitoire et susceptible de modifications au printemps 1937, lorsque les effets de la dévaluation seront manifestes.

En ce qui concerne l'influence des mesures fiscales sur nos budgets de ménages, le Conseil Fédéral avait promis, le 26 septembre, que la dévaluation du franc n'élèverait pas sensiblement le coût de la vie, — les experts en la matière parlent de 5 à 7 %, — et que, par l'ouverture des frontières, par la réduction des droits d'entrée, il maintiendrait ce niveau. Pour le marché intérieur, disait-il, le franc devra rester le franc.

Dès lors, des prescriptions sévères ont obligé le commerce à suivre ce mot d'ordre. Mais, à l'heure qu'il est, les stocks se sont épuisés et la dévaluation commence à faire son œuvre. Il faut toutefois se garder de généraliser et de conclure que le prix d'une denrée représente le coût de la vie: c'est l'indice moyen des

prix actuels qu'il faut comparer à l'indice des mois précédents. Les ménagères qui tiennent régulièrement à jour leurs livres de comptes pourront aisément faire ce calcul.

A part cette remarque, certains symptômes ne laissent pas d'être inquiétants aujourd'hui, et un contrôle individuel et serré des prix s'impose d'autant plus pour nous que les ménagères n'ont pas de représentantes dans la Commission fédérale de contrôle. Voici quelques exemples pris parmi les denrées d'emploi journalier et indispensables:

Le lait, produit suisse par excellence, ne devrait guère subir d'augmentation. Mais l'Union laitière nous apprend que le prix du lait devra monter de 2 centimes par litre, c'est-à-dire de 6 1/4 %, à partir du 1<sup>er</sup> février. Et avec le prix du lait montera celui des produits laitiers (beurre, fromage, etc.). La Confédération sera dans l'impossibilité de combler la différence, et nous nous demandons avec inquiétude si notre gouvernement saura tenir tête aux exigences des producteurs organisés en ce domaine?

Pour le café, l'augmentation des prix causée par la dévaluation coïncide avec une hausse du prix mondial; ce qui nous vaudra une augmentation de 25 à 35 %, suivant la qualité. Malgré cela, le Conseil Fédéral a décidé, dans sa séance du 24 novembre, de ne pas abaisser le tarif douanier qui est fixé à 52 fr. par 100 kg! Le café serait-il un article de luxe?

Afin d'émpêcher un renchérissement sur le prix du pain, ordre sera donné de procéder à une mouture plus complète, et d'obtenir ainsi un meilleur rendement du blé. De cette façon, un type de « pain populaire » pourra conserver son prix, et seuls les pains de luxe supposeront l'augmentation.

Quant à l'huile d'olive, elle nous vient en majeure partie de pays « dévalués » comme nous, et les droits d'importation en ont été réduits en une certaine mesure. Mais le prix mondial ayant à peu près doublé de juin à octobre, une hausse semble inévitable. La crise espagnole est avant tout à l'origine de ce mouvement, et le *Message* du Conseil Fédéral conclut stoïquement que ceux qui ne veulent pas payer plus cher n'auront qu'à consommer d'autres huiles, — à condition qu'une demande plus considérable n'entraîne pas à son tour une hausse de leur prix.

Mais consolons-nous! Un prix reste fixé jusqu'à nouvel avis: celui de la benzine, le

Conseil Fédéral ayant réduit le droit d'entrée de 18 à 16,5 cent. par litre. Sera-t-il aux efforts des grandes organisations masculines? Nous ne pouvons du reste que nous en féliciter, car la benzine par son emploi dans les transports par route influe les prix de toutes nos denrées.

Nous constatons donc que trois points de vue s'opposent actuellement les uns aux autres en matière financière: celui du budget fédéral, qui doit tendre à l'équilibre pour consolider la situation de l'Etat et éviter de nouveaux impôts au peuple; celui de l'économie nationale, qui doit apprendre à voler de ses propres ailes, la période des subventions étant passée, mais qui doit assurer au producteur et au commerçant un rendement pouvant les faire vivre; et enfin celui des ménagères, pour lesquelles tout déséquilibre du budget familial équivaut à faire des dettes, et qui s'inquiètent de voir monter les prix, se demandant comment elles pourront aux besoins de leur famille avec des revenus diminués. Mais comme elles ne sont ni organisées ni électrices, leurs revendications n'ont pas souvent le poids qu'elles mériteraient. Une seule garantie nous semble consistente dans l'obligation pour le Conseil Fédéral de maintenir un niveau de prix qui ne nécessite pas de nouvelles hausses de salaires, lesquelles feraient perdre à la Confédération tout l'avantage escompté par lui de la dévaluation.

De toutes façons, ces difficultés ménagères qui nous entourent et nous guettent doivent créer parmi nous, femmes, un lien de solidarité et faire désirer à toutes une représentation directe et efficace auprès des Départements tant fédéraux que cantonaux, dont l'activité touche si directement aux destinées de nos budgets de ménages.

A. L.

## La visite à Genève de Mme Brunschwig, sous-Secrétaire d'Etat à l'Education nationale

On s'écrasait l'autre soir à l'Athénée pour entendre notre amie, féministes et antiféministes étant également curieux de rencontrer une femme remplissant les fonctions si rarement confiées à une représentante de notre sexe, et cela dans un pays si près du nôtre puisqu'il refuse aussi à toutes les femmes, les femmes ministres y compris, ce droit élémentaire qu'est le droit de vote! Et certes les féministes n'ont pas été déçus, et les antiféministes ont été conquises, car c'est avec une bonne grâce et une simplicité charmante que, dans une causeuse d'allure familiale, mais fortement documentée et traversée de temps en temps par de catégoriques déclarations en faveur de nos droits, Mme Brunschwig exposa l'activité exercée par elle depuis six mois qu'elle siège au gouvernement.



Le siège de la Ligue américaine de Femmes électriques à Washington.

Cliché Mouvement Féministe

## Pour la dignité morale de la femme

## Les métiers dangereux: mannequin

Dans le grand salon clair, dont les boiseries blanches s'ornent de glaces du Premier Empire, devant les supports chargés de modèles nouveaux, froufroutant et soyeux, je questionne la femme aimable et intelligente, qui dirige cette grande maison de haute couture:

— Le métier de mannequin, qu'en pensez-vous?

Métier dangereux moralement?

— Métier dangereux, oui. Métier cruel aussi. Pensez donc à ce qu'éprouvent ces jeunes filles vivant perpétuellement au milieu de jolies choses, d'objets de luxe, de coûteuses frivolités, qu'elles montrent, exhibent, manient, dont elles se servent, qu'elles portent, mais qu'elles ne posséderont jamais, surtout si elles restent honnêtes.

...Honnêtes, oui on peut le rester, comme partout, en étant mannequin. Mais les tentations sont grandes. D'abord, c'est un métier d'exhibition, un métier dans lequel, par définition, l'on attire l'attention sur soi, sa personne, son corps, où l'on cherche à mettre en valeur tous ses avantages extérieurs...

— Et cela cela dépend de la pudique, j'imagine?

— Oh ! la pudique, n'en parlons pas. Car elles sont presques nues sous les robes qu'elles présentent, ces jeunes filles. Ne prenez pas l'air scandalisé: cela se passe, chez nous du moins, entre femmes essentiellement, car nous ne connaissons guère dans nos ateliers suisses de haute

couture le client masculin, mari ou ami, qui accompagne la femme venant choisir ses toilettes, comme c'est le cas à Paris. Mais alors, c'est le patron, qui peut être jeune, qu'elles rencontrent au coin du corridor, au sortir de l'atelier, au moment où elles passent les robes qu'elles vont présenter. Car vous pensez bien qu'il est impossible que sous ces robes diverses le mannequin porte autre chose qu'une toute petite culotte de satin. Pas autre chose... Non, elle n'a pas froid, et d'ailleurs, dans les intervalles des présentations, elle peut enfiler une robe, en attendant la venue d'une nouvelle cliente.

...Ce qu'elle fait, en attendant cette cliente ? Rien, généralement, sauf ses ongles. Mon mannequin actuel est très complaisante, et emploie temps à de menus travaux de broderies pour moi plutôt que de rester inactive. Mais d'autres me le refuseraient carrément, me disant qu'elles n'ont pas été engagées pour cela.

— Mais cette inactivité doit être affreusement démodisante aussi! Pourquoi ne fait-on pas travailler les mannequins à l'atelier de couture, dans les intervalles des visites des clientes?

— Parce que, chère Mademoiselle, il vous faut réaliser qu'un mannequin n'est pas forcément une couturière. Cela peut arriver, mais ce sont plutôt des vendeuses de magasin de confection ou de lingerie, qui choisissent ce métier. J'en connais une qui l'a préféré par moralité, puis-je dire: employée dans une grande maison de nouveautés, elle s'était, en demandant une augmentation de salaire, attiré la réponse classique: « Comment ne vous tirez-vous pas d'affaires avec ce que l'on vous donne, puisque vous êtes jolie, et que vous avez tous vos soirs libres?... »

Alors, elle a préféré toucher 250 fr. fixes par mois comme mannequin. Sans compter qu'elles ont, ces jeunes filles, encore bien des facilités pour se procurer à crédit des produits de beauté, des fards, etc. La réclame! que voulez-vous!

Très souvent aussi, les coiffeurs les coiffent gratuitement parce qu'elles peuvent de la sorte donner leur adresse à des clientes.

...Pour revenir à l'atelier de couture, vous voyez que le métier est tout différent, la préparation toute différente, et qu'il n'y a que peu de rapports entre celles qui exécutent un modèle de robe et celle qui le présente. Rapports peu cordiaux d'ailleurs. Quand par hasard, un mannequin nous vient du domaine de la couture, et que nous pourrions l'occuper à l'atelier à ses instants de loisirs, sans désorganiser toute cette division du travail qui y est indispensable, nous sentons se manifester la réprobation des ouvrières, se refusant à considérer sur le même plan qu'elles-mêmes ces jolies filles « qui ne font vivre toute la journée, disent-elles, que de se pavanner dans les robes pour lesquelles nous travaillons si dur... » Ce n'est pas tout à fait juste, car le métier de mannequin est fatigant aussi, de par la station debout qu'il exige presque constamment, soit lorsque nous bâtonnons et que nous essayons la robe sur elle, soit lorsqu'elle la présente. Mais, je vais l'appeler pour que vous la voyez, en vous présentant comme une cliente... »

C'est une jolie fille, blonde, admirablement platinée, maquillée, bouclée, qui entre d'un pas léger l'instant d'après. Svelte dans sa robe noire d'après-midi marquée au coin de la bonne faiseuse, et tout juste égayée d'une touche de peau de daim vert doux, elle passe et repasse devant moi,

un sourire immuable aux lèvres. La voici maintenant en souple soie mauve ultra-décolletée — plus haut est le milieu social de la cliente plus la robe est dénudante, m'a-t-on affirmé tout à l'heure — puis au contraire toute emmitouflée dans un manteau d'hiver à hatt col de fourrure. Aux questions que j'essaie de lui poser, elle répond toujours banalalement, toujours affirmativement: oui, ces robes sont charmantes, oui ce métier est agréable et pas fatigant, oui ses clientes sont très aimables... Rien de personnel, rien de vivant. Tout est artificiel et conventionnel. Peut-être n'est-elle pas intelligente? ou bien peut-être le métier veut-il qu'elle ne manifeste rien de ce qu'elle peut ressentir? Ses soucis, ses déceptions, ses révoltes, ses colères, ses joies, ses espoirs, son avenir, ses amitiés et ses affections, ou au contraire ses craintes, ses hésitations devant les tentations qui la guettent au cours de chaque journée, tout ce qui en un mot devrait constituer sa vie de femme: rien. Une jolie poupee au corps harmonieux et souple, au visage bien peint, au sourire de commande.

Métier dangereux: oh ! oui. Métier cruel: oh ! oui. Et nous toutes, femmes, qui trouvons dans notre vie intérieure la consolation de tant de laideurs et de déceptions, pour nous toutes qui savons la loi de la solidarité humaine nous unissant les unes aux autres, pour nous toutes qui blâmons si facilement au nom de la morale celles auxquelles les exigences de nombre d'entre nous imposent cette vie: ne songerons-nous pas maintenant à notre responsabilité?...

E. Gd.